



# Trait d'Union

Le journal  
de l'UNEF Paris IV (AGEPS) et de l'UNEM

Numéro 17  
Novembre 2000

## RENTREE DU 3E TYPE

Alors que la rentrée s'achève, nous pouvons déjà compléter le bilan que nous avons fait il y a quelques semaines. Il faut noter tout d'abord que les réinscriptions s'achèvent dans la douleur : de nombreux étudiants, fin novembre, ne disposent pas encore de leur carte d'étudiant, ce qui est quand même gênant. Cependant, d'après l'administration, tous les étudiants devraient obtenir leur carte d'étudiant avant les examens de la session de janvier (enfin, on peut toujours espérer...).

Pendant ce temps, bien que le Grand Amphi soit maintenant accessible pour les cours de licence, les problèmes de locaux restent préoccupants, notamment pour les étudiants qui préparent les concours du CAPES et de l'Agrégation. De trop nombreux Cours Magistraux et TD ont lieu dans des salles trop petites, notamment ceux de Géographie, puisque la préparation est organisée de manière commune pour les étudiants de Paris I, de Paris IV et de Paris VII. De même, même si le centre Malesherbes est maintenant à même d'accueillir un nombre d'étudiants bien plus important, les centres de Clignancourt, de l'Institut de Géographie et de Michelet posent de sérieux problèmes de capacité et de sécurité. De plus, sur Clignancourt, la sécurité des étudiants hors des murs du centre n'est pas garantie : la route qui conduit au centre de Clignancourt est dangereuse du fait de chauffards, et de plus plusieurs étudiantes se sont fait agressées hors du centre. Les étudiants de Paris I connaissent eux aussi ces problèmes, et une journée fac morte est prévue par l'administration le 21 novembre pour alerter l'opinion sur ces problèmes. Nous demanderons que l'université Paris IV s'associe à ce mouvement et soit solidaire de l'administration de Paris-I. Même si des travaux et des achats de bâtiments sont prévus par la présidence, il est important que dans le cadre du plan U3M les universités parisiennes obtiennent vraiment des financements suffisants à leurs besoins.

Autre point important, l'université souhaite renégocier avec les organisations étudiantes représentées dans les conseils, le mode de contrôle des connaissances. En effet, le débat sur le maintien de la conservation des notes et sur le calcul des années conditionnelles revient sur le devant de la scène. L'UNEF Paris-IV, qui avait négocié ces points, ne souhaite pas que ce débat soit confiné uniquement aux élus étudiants : c'est pour cela que nous lançons une pétition sur ces points, et que nous profitons de cette occasion pour demander dans les UFR qu'un point soit effectué sur les maquettes des enseignements de premier et de deuxième cycle, où les UE fondamentales sont encore trop souvent déséquilibrées.

A quelques semaines des élections des conseils centraux, il est l'heure pour nous de faire le bilan de ce que nous avons acquis pour les étudiants, des points que nous avons à renégocier. Nous souhaitons préparer nos propositions et notre programme en fonction de ce bilan, et souhaitons le faire de manière très large. C'est pourquoi n'hésitez pas à nous poser des questions, et à nous contacter pour obtenir plus d'informations.

UNEF Paris-IV

# Bilan des élus UNEF dans les conseils centraux de Paris-IV (1ère partie)

Le 12 décembre 2000 auront lieu les élections des conseils centraux de l'université, c'est-à-dire des représentants étudiants du Conseil d'Administration (CA), du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) et du Conseil Scientifique (CS). L'UNEF Paris-IV avait présenté des listes il y a 2 ans, espérant obtenir des tribunes de discussion pour défendre nos idées, dans un contexte défavorable, celui de l'application de la réforme Bayrou (dite Bayrou-UNEF ID), que nous avons toujours combattue.

Aujourd'hui, nous pensons nécessaire de faire le point, de présenter le bilan du mandat de nos élus. Nous allons vous donner les chiffres de la participation des élus étudiants, les avancées que nous avons obtenues, les chantiers qui restent en cours, et aussi les limites de notre action. Nous pensons qu'il est fondamental que vous puissiez voter en toute connaissance de cause, car glisser un bulletin dans une urne est un geste important, et ce geste doit vous être utile.

Tout d'abord, et ce fut tout à fait nouveau pour nos élus qui n'avaient jamais été majoritaires dans les urnes, ils ont pu constater que nos victoires électorales leur permettaient d'être considérés comme des interlocuteurs beaucoup plus crédibles envers l'administration. Ainsi, nous avons pu intervenir sur de nombreux dossiers et obtenir de nombreuses avancées. Dans ce *Trait d'Union*, nous allons privilégier les questions pédagogiques, avant d'aborder dans les numéros suivants les questions liées à l'aide sociale, et enfin les points divers (le budget de l'université, les grands travaux, la vie associative, les conventions internationales, etc.).

Ainsi, même si nous n'avons pas pu empêcher la mise en place de la semestrialisation, imposée par le ministère, nous avons obtenu un contrôle des connaissances bien plus favorable que ce qui était proposé par l'administration. Nous y sommes parvenus par une bonne mobilisation étudiante (une pétition avec près de 1000 signatures, plusieurs Assemblées Générales étudiantes, des rassemblements étudiants pendant la tenue de la Commission scolarité qui statuait sur ce dossier, et pendant le Conseil d'Administration qui a ratifié cet accord) et par la mobilisation de nos élus. Nous avons donc obtenu la mise en place de la conservation et un calcul favorable aux étudiants pour les passages en année conditionnelle (nous tenons à votre disposition dans nos locaux les procès verbaux qui confirment nos affirmations). Cependant, cet acquis est encore fragile (Cf. La pétition du mois).

Nous discutons aussi avec les enseignants sur le choix de privilégier ou non le Contrôle continu (CC) ou final (CF), car la semestrialisation impose de privilégier le CC, ce qui est défavorable aux étudiants salariés. Nous ne nous sommes pas opposé à la généralisation du CC, obtenant la garantie que les étudiants salariés ou victimes de problèmes de santé puissent conserver le CF. Cependant, la semestrialisation implique, pour des raisons techniques complexes, la limitation du choix possible de modules libres, ce qui nécessite la suppression de certains enseignements, suppressions nuisibles à la richesse universitaire de notre université

De même, nous avons négocié un calendrier universitaire 2000/2001 qui nous semble plus équilibré que celui de l'an dernier, puisque par exemple les examens de fin de semestre auront lieu mi-janvier (l'an dernier c'était lors de la première semaine de rentrée). Encore une fois, la réforme Bayrou est fautive, avec la mise en place de la semaine de réorientation de premier cycle, qui n'a concerné qu'une quarantaine d'étudiants. En bref, on arrête les cours et on met en place des commissions de réorientation pour à peu près 1% des étudiants... Belle réussite, d'ailleurs critiquée par la Conférence des Présidents d'Université et par l'UNEF Paris-IV, qui ne crient pas victoire quand une mesure casse le calendrier du DEUG, et envoie à l'abattoir des étudiants de premier année qui connaissent un taux d'échec très important. En gros, se réorienter en fin de semestre,

c'est 9 chances sur 10 de repiquer ; la réorientation, grande victoire étudiante comme disent d'autres ? Au vu de la réalité, il n'y a pas de quoi se vanter. Quitte à redoubler, autant se réorienter en fin d'année après avoir validé quelques UE.

Enfin, gros dossier déjà abordé à maintes reprises par *Trait d'Union*, l'organisation des examens. Là, il n'y a pas de solution miracle. L'organisation des examens a toujours été un problème à Paris-IV pour des raisons bien connues: insuffisance des moyens (locaux, personnel administratif), face au grand nombre d'enseignement, centralisation des examens malgré un nombre bien trop important d'UFR. La semestrialisation Bayrou-Allègre, en doublant les problèmes et divisant par deux les délais, a provoqué la catastrophe que nous avons connue l'année dernière. Le changement de système informatique qu'on nous a imposé en même temps n'a rien arrangé.

Il est facile de constater que le système informatique n'est pas totalement au point. Mais ce n'est pas tout, il faut aussi noter que les secrétaires des UFR ne sont pas assez formés sur les nouveaux programmes, que la centralisation des examens, bien ancrée dans l'esprit Paris-IV, ne peut fonctionner que si les UFR jouent le jeu, ce qui n'est pas, hélas, le cas. C'est tout un état d'esprit à changer, qui exige de notre part, militants et élus de l'UNEF, une sensibilisation des enseignants et des administratifs. C'est un combat très long à mener, et il faut avoir l'humilité de considérer que ce n'est pas avec des appels démagogiques que l'on pourrait changer cela. Nos élus ont fait évoluer le point de vue de nombreux enseignants et administratifs, alors que nous avons constaté que certains élus étudiants, pour des querelles de chapelle et par incompetence, n'ont pensé qu'à décrédibiliser la fonction d'élus étudiants.

Comme vous avez pu le constater, nous sommes intervenus dans de nombreux dossiers, et ce n'est pas fini. Mais ce que nous considérons comme le plus important, c'est d'avoir influencé la mentalité d'une partie de Paris-IV. Mais c'est un combat de longue haleine qui débute à peine.

### **Quelle est la participation des élus étudiants dans les conseils centraux ?**

C'est la première fois qu'un tel compte-rendu est fait par des élus étudiants, compte-rendu qui faisait partie de nos promesses de campagne. Précisions : les 2 élus de l'UNEF-ID du CEVU nous ont rejoint 3 mois après avoir été élu, ce qui explique la faible participation de l'UNEF-ID au CEVU. De même, Guillaume, élu UNEF-ID du CA, a travaillé avec nos élus de manière unitaire, en accord avec ses principes. Elu à l'heure actuelle sur une liste unitaire en Littérature Française, il partage une grande partie de notre orientation.

Rappel : l'UNEF a obtenu aux élections des conseils centraux de janvier 1999 12 élus (6 au Conseil d'administration, 4 au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, 2 au Conseil Scientifique). L'UNEF-ID a obtenu 7 élus (4 au CA, 2 au CEVU, qui nous ont rejoint peu après, et 1 au CS). Enfin, l'UNI a obtenu 5 élus : 2 au CA, 2 au CEVU, 1 au CS.

Sur les 14 CA qui se sont tenus, notre syndicat a toujours été représenté par au moins l'un de nos élus (en moyenne nous tournions par équipe de 3), l'UNEF-ID a été représentée 5 fois par sa présidente, et 5 fois par Guillaume, et l'UNI a été représentée 3 fois.

Sur les 7 CEVU qui se sont tenus, dont le vice-président est un élu de l'UNEF, nous avons toujours été représentés, l'UNEF-ID a été représenté 2 fois, et l'UNI deux fois.

Sur les 5 CS, nous avons été représentés 3 fois, l'UNEF-ID une seule, et l'UNI jamais.

# EXAMENS, ATTENTION, DANGER !

La semestrialisation a impliqué un nouveau mode de contrôle des connaissances. L'an dernier, c'est tous ensemble que nous avons obtenu que les modules constituant les Unités d'Enseignements (UE) puissent être **conservés**. C'est parce que nos élus ont pu revendiquer un fort soutien étudiant, mesuré par une pétition qui a rassemblé près de 1000 signatures, qu'ils ont pu obtenir la mise en place de la conservation, ainsi qu'un calcul du passage en année conditionnelle prenant en compte les modules obtenus et non les UE obtenues. Ce mode de contrôle des connaissances est très favorable aux étudiants, mais il colle parfaitement à la logique de la réforme. Aller plus loin nous semble totalement démagogique.

Cependant, ce système mis en place doit être rediscuté cette année, l'administration y étant peu favorable. Ainsi, elle est réservée sur le maintien de la conservation, et hostile au calcul actuel du passage en année conditionnelle. De plus, des UFR " trichent ", en créant des UE qui contiennent plusieurs enseignements mais qui ne sont pas organisés en modules, ce qui rend inopérante la conservation. C'est pourquoi nos élus ont encore besoin de vous, pour montrer à l'administration que les étudiants sont favorables au :

- 1-) **maintien de la conservation des modules**
- 2-) **maintien du passage en année conditionnelle calculé sur les modules obtenus et non sur les UE obtenues.**
- 3-) **à la refonte de plusieurs maquettes de DEUG et de licence, dont plusieurs UE sont composées, sans être " séparées " par des modules, de plusieurs enseignements.**

## Brève

L'UNI a lancé une campagne pour que les étudiants obtiennent le remboursement de leurs frais d'inscription, arguant que les décisions du CNESER (qui fixe les frais d'inscription), étaient caduques, car une liste avait fraudé (devinez quel syndicat étudiant a été condamné pour fraude électorale. Un indice : c'est un syndicat Indépendant et Démocratique...). Cependant, l'argumentaire juridique, qui semble béton, ne l'est pas tout à fait. Pour être remboursé de ses frais de scolarité, il suffit de contacter le service des bourses qui, en fonction de la situation de l'étudiant, traitera votre dossier. Les personnes qui y travaillent sont très compétentes. Pour toute information, venez au local UNEF ou au service des bourses en Sorbonne, Salle 121.

## **UNEF Paris IV (AGEPS) UNEM Sorbonne,**

(Union nationale des Étudiants de France, Union nationale des Étudiants du Maroc)

*le premier syndicat étudiant de Paris IV*

*14 élus aux conseils centraux, 37 élus d'UFR présents pour vous défendre*

**Pour tout problème (inscription, aide sociale, examen, droit au séjour...), pour recevoir *Trait d'Union*, pour signer la pétition, n'hésitez pas à nous contacter:**

Sorbonne: au pied de l'esc.H, à côté du service des Bourses (salle 121), Clignancourt: à gauche en sortant des Amphis, Malesherbes salle 113, tél. 01-40-46-32-27 (répondeur) <http://paris4.unef.org> ([paris4@unef.org](mailto:paris4@unef.org))